

de la paix de la FNUOD (Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement) constitue notre principal souci à l'heure actuelle, puisque son mandat expire à la fin du mois et doit être renouvelé avec l'assentiment des parties intéressées. Nous croyons pouvoir compter sur son renouvellement le moment venu car nous sommes convaincus que la FNUOD contribue largement à la stabilisation des tensions dans la région et favorise la conclusion d'un règlement négocié. Il convient de souligner que la FNUOD n'a pas uniquement pour mission de préserver la stabilité dans la région en interposant la présence des Nations Unies entre la Syrie et Israël, mais que son mandat, à l'instar de celui de la FUNU (Force d'urgence des Nations Unies), prévoit l'observation et l'inspection des zones occupées par les forces restreintes de part et d'autre du couloir de séparation.

Dans le contexte de mes discussions sur le conflit du Moyen-Orient, j'ai abordé de façon précise la question palestinienne, reconnue depuis ces dernières années par la communauté internationale (dont le Canada fait indubitablement partie) comme un élément essentiel dans la poursuite d'un règlement juste et durable. Tout au long de mon voyage, y compris en Israël j'ai affirmé ma conviction que la satisfaction des intérêts légitimes des Palestiniens est la clé d'un tel règlement. Le Canada soutient depuis un certain temps que les Palestiniens ont le droit d'être entendus et de participer aux discussions et aux négociations qui affectent leur avenir. A mon avis, c'est le sens du principe de l'égalité des droits et de celui de l'autodétermination des peuples figurant au tout premier article de la Charte des Nations Unies. Toutefois, le Canada continue d'insister pour que l'on respecte les droits internationalement reconnus des autres Etats et des autres peuples de la région.

Au sujet de l'OLP (Organisation de libération de la Palestine) j'ai expliqué à mes hôtes qu'il ne serait pas approprié pour le Canada, qui n'est partie ni au conflit ni aux négociations, de se prononcer quant au rôle de l'OLP comme seul représentant du peuple palestinien. Il appert toutefois clairement qu'à l'heure actuelle, l'OLP s'est affirmée comme le porte-parole le plus qualifié du peuple palestinien. Evidemment, j'ai suivi avec beaucoup d'intérêt les récentes élections municipales en Cisjordanie et je continuerai à m'intéresser de très près à l'incidence de leurs résultats sur l'avenir de la question palestinienne.

Je sais pertinemment que l'OLP bénéficie de nombreux appuis au sein de la communauté internationale. Je tiens cependant à faire remarquer que tous les commentateurs de mes hôtes arabes sur l'attitude du Canada à l'égard de la représentation palestinienne ont reflété une compréhension totale de notre position. Un de mes homologues arabes l'a d'ailleurs qualifiée de "politique juste".